

communiqué de presse

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES A GENEVE : PLUS DE 37 000 PERSONNES EN 1985

Selon les résultats du relevé des administrations publiques effectué par le Service cantonal de statistique (SCS) dans le cadre du recensement fédéral des entreprises¹⁾, l'ensemble des administrations communales, cantonale et fédérale occupe 37 439 personnes dans le canton de Genève en septembre 1985.

Les administrations communales offrent 4 128 emplois. La proportion de femmes et celle d'étrangers sont relativement faibles (respectivement : 27,8 % et 10,8 %) et une personne sur cinq travaille à temps partiel. La Ville de Genève, à elle seule, occupe 2 926 personnes, soit 70,9 % de cet ensemble.

L'administration cantonale offre 27 167 emplois, dont 102 en dehors du canton. Les femmes sont majoritaires (52,4 %, nombreuses surtout dans l'enseignement et les établissements hospitaliers), les étrangers occupent 24,2 % des emplois (surtout à l'université et dans les établissements hospitaliers) et une personne sur cinq travaille à temps partiel. L'instruction publique occupe 11 948 personnes, les établissements hospitaliers et les services de la prévoyance sociale et santé publique 9 222; en conséquence, 78,7 % du personnel de cette administration consacre son temps à l'enseignement et à la santé.

L'administration fédérale offre 6 246 emplois dans le canton, dont 4 296 aux PTT et 842 dans les transports. Les femmes occupent 30,1 % de ces emplois et les étrangers 6,8 %. Le temps partiel (10,6 %) y est moins fréquent que dans les autres administrations.

Le poids pris, dans les administrations, par les "services directs aux consommateurs" (enseignement, santé, PTT, CFF), comparé au poids des fonctions étatiques traditionnelles (contributions; justice, police et contrôle de la population; armée; ...) est très symptomatique de la place occupée actuellement par les administrations publiques dans l'activité économique et la vie sociale.

En raison des changements de portée et de définitions entre les recensements de 1975 et 1985, il n'est pas possible de calculer un taux de variation précis. En termes d'emplois à plein temps, l'administration cantonale s'est développée à peu près au même rythme que l'ensemble de l'économie genevoise (respectivement : moins de 18,4 %; 16,0 %), mais moins fortement que le secteur des services (23,7 %), auquel elle appartient en presque totalité. Les administrations communales et fédérale ont connu une progression légèrement supérieure.

1) Recensement fédéral des entreprises 1985, 1. les administrations publiques dans le canton de Genève; "Aspects statistiques" n° 57; septembre 1987, SCS, Genève, prix : F 5,-.

